

« A DAY FOR CARTOGRAPHIC SYSTEMS TO MANAGE COASTAL ZONES »

-
Les données littorales et maritimes : un patrimoine commun, une richesse à partager, un enjeu d'innovation pour l'Europe.

-
Bruxelles 10 décembre 2009 – Bureau de la Région PACA – 9.00 – 17.30

PROGRAMME PROVISOIRE

PRESENTATION.

L'émergence d'une Politique Maritime Intégrée (PMI) assortie d'un Plan d'Actions a mis en lumière la nécessité de disposer de données fiables et complètes pour que les engagements deviennent réalité. Cette initiative a aussi permis de mettre en évidence le besoin de coordonner les nombreuses actions initiées par plusieurs Directions générales de la Commission européenne qui portent sur les espaces littoraux. Elle a enfin été l'occasion de faire le point sur les capacités des Régions maritimes à baser leurs stratégies et à concevoir leurs programmes de développement à partir d'informations et de données pertinentes et comparables.

Les premiers constats du groupe de travail mis en place par la CRPM et la Région PACA dans le cadre de l'initiative « Aquamarina » (1) montrent :

- un large déficit de coordination entre les initiatives lancées au niveau communautaire ;
- un besoin important, pour les collectivités, de disposer de données opérationnelles répondant aux réalités du terrain ;
- une richesse trop méconnue et insuffisamment utilisée en termes d'outils d'analyse et de partage des données au niveau régional et local ;
- des attentes importantes de la part des collectivités en termes d'aides à apporter dans la conception de programmes de coopération.

Ces constats traduisent donc à la fois

- des attentes de nature « politique » : la PMI en cours de construction doit être conçue et menée à partir de données de qualité ; les collectivités territoriales souhaitent contribuer à la construction de la PMI dans le cadre d'une gouvernance renouvelée de l'organisation des données, l'organisation des systèmes d'information en Europe doit être revu afin qu'ils facilitent la gestion des territoires et la mise en place des politiques européennes par les collectivités qui en sont chargées. Par ailleurs ; les systèmes d'information géographiques doivent contribuer davantage qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant à concevoir des programmes de développement et de coopération de qualité.
- des besoins de nature opérationnelle et technique portant sur le type de données complémentaires à élaborer, l'interopérabilité des données, la nécessité d'intégrer les données terrestres et les données marines, les moyens de contribuer aux initiatives INSPIRE et EMODNET,

Parallèlement à ces constats les premiers pas d'une PMI ont généré des besoins nouveaux de coopération qui se sont traduits par la construction de projets de coopération transnationale. Ces projets comprennent tous un ou plusieurs volets relatifs aux données et prévoient dans la certains des cas d'élaborer des systèmes d'indicateurs. Une telle situation ne peut que favoriser la dispersion des efforts et rendre plus difficile que cela ne l'est aujourd'hui la mise en cohérence des initiatives portant sur l'espace littoral et côtier.

Il apparaît donc nécessaire et urgent de se pencher, ensemble - collectivités territoriales, Etats, Directions générales de la Commission européenne, Agences et Instituts spécialisés dans l'élaboration et la fourniture d'information -, sur la situation des données dans le domaine maritime en Europe.

C'est la raison pour laquelle le présent séminaire est proposé. Il s'adresse aux Régions maritimes et notamment à leurs services spécialisés dans l'utilisation des données et des systèmes d'information géographiques, il s'adresse aussi aux différentes Directions générales de la Commission européenne ayant lancé des actions dans le domaine maritime : DG REGIO, RECHERCHE, ENV et MARE. Il s'adresse enfin aux agences et organismes spécialisés dans les données maritimes comme l'Agence Européenne de l'Environnement et Eurostat, ESPON.

Cette journée de travail est conçue autour de trois axes principaux :

Le premier axe doit permettre de valider les constats auxquels le groupe de travail lancé dans le cadre d' »Aquamarina » est parvenu. Il s'agit aussi de préciser quelles sont les initiatives communautaires et comment elles se coordonnent entre elles. Il s'agit en troisième lieu d'identifier quelle valeur ajoutée une meilleure coordination dans ce domaine des données peut apporter aux politiques et aux programmes communautaires d'une part, aux résultats des programmes de développement régionaux d'autre part.

Le deuxième axe est centré sur les expériences et les capacités d'actions régionales en matière de données et de systèmes d'information géographique. Grace à des études de cas concrètes il devrait être possible de prendre la mesure des opportunités mais aussi des difficultés que permettent et que rencontrent les services spécialisés des Régions maritimes. et la gestion des territoires et application des politiques

Le troisième axe vise à préparer l'avenir. Il s'agit de mettre en place les prémices d'un travail de longue haleine destiné à mettre en place une gouvernance des données au niveau européen dans le domaine maritime et côtier. Comment les régions doivent-elles s'organiser entre elles et avec les Etats et les DGs ?

PROGRAMME PROVISOIRE

A DAY FOR CARTOGRAPHIC SYSTEMS TO MANAGE COASTAL ZONES

Les données littorales et marines; un patrimoine commun – une richesse à partager- un enjeu d'innovation pour l'Europe

10th DECEMBER 2009 BRUSSELS

9h Ouverture de la journée : présentation des travaux et des objectifs.

SESSION 1 - 9h 10 - 10h30 – : Enjeux d'une amélioration de la gouvernance et du partage des données dans les bassins maritimes d'Europe : la situation au plan communautaire :

Agence Européenne de l'Environnement
DG ENVIRONNEMENT
DG RECHERCHE
DG MARE

10h30 11h Pause

SESSION 2 : Exemples concrets : *Deux thématiques seront abordées :*

- L'adaptation au changement climatique en zones côtières - la protection du trait de côtes et (données physiques et météorologiques, cartographies et acquisition de données)
Cartographies d'évolution du trait de côtes et occupation du littoral

- Le suivi des écosystèmes ; (données faune flore, cartographie et acquisition des données)
Cartographie des espèces protégées dans les zones marines protégées ou non

11h - 12h30 Bassin Méditerranéen – Mer Baltique

12h30 14h Repas

SESSION 2 Suite - 14h - 15h30: Atlantique et Mer du Nord

15h30 16h Pause

SESSION 3 : 16h - 17h30 CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS